

Lyon, le 28 juin 2018

CIRCULAIRE DE RENTRÉE 2018

Madame, Monsieur

L'année scolaire 2017-2018 s'achève et déjà se prépare la prochaine rentrée. Vous trouverez-ci joint :

- la liste des petites fournitures que votre enfant devra avoir à la rentrée,
- UN REGLEMENT INTERIEUR à signer par les responsables légaux et l'élève et à ramener le jour de la rentrée
- le calendrier scolaire

J'aurai grande joie à vous accueillir avec toute notre équipe éducative le **lundi matin 3 septembre 2018 à partir de 8h30** ainsi que tous les élèves de l'école (maternelle et primaire).

A ce stade de l'année, l'équipe pédagogique complète n'est pas encore finalisée, mais vous pouvez lire l'organisation des futures classes ci-joint sur un feuillet.

QUELQUES RAPPELS PRATIQUES

* Les horaires

7 h 45 : ouverture de l'école. Aucun enfant ne pourra entrer dans l'établissement avant cette heure car il n'y aura pas de surveillance. En cas d'accident, la responsabilité de l'établissement serait engagée.

8 h 15 : accueil spécifique pour les petits organisé sur le site des maternelles.

8 h 30 : début des cours. Attention à respecter cet horaire pour les classes primaires. Pour la maternelle une tolérance est accordée jusqu'à 8 h 45 !

Après 8 h 45, aucun enfant ne sera accepté à l'école.

11 h 45 : fin des cours pour toutes les classes avec, en maternelle la possibilité de venir chercher son enfant à partir de 11 h 30.

13 h 20 : un(e) enseignant(e) sera au portail pour accueillir les élèves l'après-midi.

13 h 30 : reprise pour toutes les classes.

Après cette heure, l'école, par mesure de sécurité, sera fermée.



16 h 30 : fin des cours pour toutes les classes.

17 h : début de la garderie et de l'étude jusqu'à **18 h 30** (*fermeture de l'école*).
Rappel une sortie est possible à 17h45

Pastorale

Les préparations aux Sacrements: Baptême, Eucharistie, Pardon se font en lien avec les paroisses Saint Augustin - Saint Elisabeth - Saint Denis (pour le 4^{ème} arrondissement) et Saint Polycarpe (pour le 1^{er} arrondissement). Toutes les informations seront communiquées à la rentrée de septembre.

* Pour les élèves demi-pensionnaires

Comme cette année, **les repas pris au ticket restent exceptionnels**. Nous favorisons une prise de repas réguliers sur l'école. Vous avez pu vous inscrire, soit pour deux jours, soit pour quatre jours, **merci de reconfirmer votre option cantine auprès du pôle administratif école à partir du 30 août 2018** à l'adresse courriel : e.dejesus@slsb.fr

Nous accueillerons en priorité les enfants inscrits à l'avance. **Tout changement de votre part doit nous être signalé le plus longtemps à l'avance**. Les changements de régimes se font au retour des vacances.

Les services de restauration et de garderie/étude fonctionneront dès le premier jour de la rentrée des classes.

* Permanences

Chaque matin une personne sera disponible pour vous recevoir à l'accueil. Vous pourrez lui acheter des tickets de cantine ou de garderie, traiter des questions comptables ou prendre un rendez-vous.

Pour ceux qui ne l'ont pas fait, nous vous demandons de rapporter le cahier d'évaluations de votre enfant dès la rentrée. Merci !

RAPPELS :

TRÈS IMPORTANT !

1. **Je compte fortement sur votre compréhension et votre collaboration pour bien respecter les horaires de fin d'étude et de garderie afin de libérer le personnel d'encadrement.**
2. **Je compte bien sûr, sur la présence de votre enfant(s) le jour de la rentrée**, au cas échéant, je vous demanderais impérativement **un mot écrit par vos soins qui justifie les raisons de l'absence** (contrôle de l'académie). Toute absence non signalée sera considérée comme radiation.

Dans l'attente de nous revoir, je vous souhaite de passer un très bon été.

Bonnes vacances!

Sylvain VARINARD,
Chef d'établissement de l'école

